



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

D3210-Direction générale des services VGP-Assemblées - VGP

## **DELIBERATION N° D.2022.06.18** **du Conseil communautaire du 29 juin 2022**

### **Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse.** **1ère actualisation.**

### **Remplacement d'une représentante de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

Date de la convocation : 21 juin 2022  
Date d'affichage : 30 juin 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 76  
Secrétaire de séance : Madame Lucie LONCLE DUDA  
Rapporteur : M. François DE MAZIERES

**Président:** M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

M. Jacques ALEXIS, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, Mme Martine BELLIER, Mme Dorothée BILGER, Mme Anne-Sophie BODARWE, Mme Annick BOUQUET, Mme Sonia BRAU, Mme Christine CARON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Gilles CURTI, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, M. Jérémy DEMASSIET, Mme Elodie DEZECOT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, Mme Lydie DULONGPONT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Christophe KONSDORFF, Mme Magali LAMIR, M. Henri LANCELIN, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Olivier LEBRUN, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Jean-Philippe LUCE, M. Philippe PAIN, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Jean-François PEUMERY, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm PoulleNNec, M. Benoît RIBERT, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, Mme Sophie TRINIAC, M. Luc WATTELLE

#### **Absents excusés:**

M. Fabien BOUGLE, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. François DARCHIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Erik LINQUIER, Mme Pascale RENAUD, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL.

Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), Mme Marie-Hélène AUBERT (pouvoir à M. Gilles CURTI), Mme Violaine CHARPENTIER (pouvoir à M. Richard DELEPIERRE), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE), M. Alain NOURISSIER (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Emmanuel LION (pouvoir à Mme Annick BOUQUET), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), Mme Sylvie D'ESTEVE (pouvoir à Mme Sophie TRINIAC), Mme Vanessa AUROY (pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN (pouvoir à Mme Martine BELLIER), M. Renaud ANZIEU (pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT), M. Patrice BERQUET (pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE).

\*\*\*\*\*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants, L.5212-1 et suivants, à l'exception de l'article L.5212-7 ;

Vu le décret n° 2011-1430 du 3 novembre 2011 portant classement du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (région Ile-de-France) ;

Vu la délibération n° 2014-06-19 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 23 juin 2014 portant notamment sur l'adhésion de la communauté d'agglomération au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional (PNR) de la Haute vallée de Chevreuse ;

Vu la délibération n° D.2020.07.16 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération au sein du Syndicat précité pour la mandature 2020-2026 ;

Vu la démission de Mme Nathalie Therre de ses fonctions de conseillère municipale de Châteaufort ;

Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Haute vallée de Chevreuse modifiés par le Comité syndical du 19 avril 2022, et notamment l'article 8 qui dispose que « les communes et EPCI dont le territoire est classé, en totalité ou partiellement, adhérent au syndicat mixte » ;

Vu la Charte du PNR de la Haute vallée de Chevreuse 2011-2023.

-----

- Le Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse est géré par un Syndicat mixte d'aménagement et de gestion. Il concoure à la politique de protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public. Le Parc compte actuellement 55 communes (44 sur les Yvelines et 11 sur l'Essonne) et représente près de 115 000 habitants et 66 000 hectares.

Une charte du PNR fixe les objectifs et le projet collectif que le Parc devra mettre en œuvre. La charte a été révisée en 2011 afin de redéfinir un nouveau projet de territoire. C'est ensuite le syndicat mixte qui est chargé de mettre en application ces orientations.

Conformément aux statuts du PNR, les intercommunalités présentes sur son territoire adhèrent au Syndicat. La commune de Châteaufort étant inscrite dans le périmètre du PNR et celui de l'Intercommunalité, Versailles Grand Parc a, par la délibération du 7 juillet 2020 susvisée, désigné ses représentants au sein du Comité syndical :

Titulaire	Suppléant
Patrice BERQUET	Nathalie THERRE

- Mme Nathalie Therre, désignée en qualité de représentante suppléante au sein dudit Syndicat, a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale de Châteaufort. Il convient donc de la remplacer au sein de cette instance.

La candidate proposée par la Majorité est Mme Christiane Latrace.

Les autres candidats sont appelés à se faire connaître.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

-----

**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation de Mme Christiane Latrace en qualité de représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional (PNR) de la Haute vallée de Chevreuse ;
- 2) les représentants titulaire et suppléant de la communauté d'agglomération au sein dudit comité syndical sont donc les suivants :

Titulaire	Suppléant
Patrice BERQUET	Christiane LATRACE

\*\*\*\*\*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de suffrages exprimés : 67 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 67 voix

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*